

En ce qui a trait aux critères pour retirer les livres des écoles, aucun critère spécifique n'est établi par la CSPO. Cependant, étant donné que ce roman est recommandé par les répertoires pour la 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire, nous avons demandé, en octobre dernier, aux directions des écoles primaires de retirer toutes les copies de ce roman de leur bibliothèque et de cesser son utilisation auprès des élèves du primaire.

Je demeure disponible pour toute question et, je vous prie de recevoir, Monsieur François, mes sentiments, les meilleurs.



Nadine Peterson
Directrice générale
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

c.c. Madame Caroline Sauvé, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Me Janik Sunstrum, protectrice de l'élève
Madame Catherine Dubuc, directrice de l'École des Cavaliers